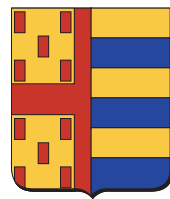


GUÉNANGE À LA UNE



LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE GUÉNANGE

NUMÉRO 03



TOUTES LES INFORMATIONS SUR LA VILLE



FRANCE SERVICES :
INAUGURATION À GUÉNANGE !



UNE VILLE QUI RESPIRE



VISITE GUIDÉE DE LA PAUSE DÉJEUNER

QUELQUES TEMPS FORTS



La distribution des colis de Noël à nos Anciens



Le Conseil Municipal des Enfants a décoré le sapin de Noël de l'Hôtel de Ville



La magie de Noël a opéré durant tout le mois de décembre !



Saint Nicolas en visite aux Glycines



Un gymnase tout neuf ! (gymnase de la Boucle)



Noces de diamant des époux Bour



La ville a équipé ses infrastructures de petites saleuses

*Noces de diamant des époux
Caillou*

*Toute l'équipe municipale
présente ses sincères con-
do-léances à la famille.*



N°03 SOMMAIRE

4

LE BUDGET COMMUNAL

6

DES ÉLUS À VOTRE SERVICE

8

UNE VILLE EN ÉVOLUTION

10

L'ENVIRONNEMENT ÇA COMPTE

12

SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE

14

UNE VILLE QUI AGIT POUR LA
SÉCURITÉ DE TOUS

16

UNE VILLE QUI ACCOMPAGNE

18

UNE VILLE QUI BOUGE

20

UNE VILLE SPORTIVE

21

LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

22

ÉTAT CIVIL

23

EXPRESSION DES GROUPES
POLITIQUES

Guénange à la Une - Journal d'information de la ville de
Guénange - Avril 2022

1 Place de l'Hôtel de Ville, 57310 Guénange

Téléphone : 03 82 82 64 39

Suivez-nous : www.guenange.fr

Adresse mail : guenange.mairie@guenange.com

Directeur de la publication : le Maire, Pierre Tacconi

Directrice de la communication : Marie-Rose Cintas

Conception et réalisation : le service communication

Crédits Photos : la ville de Guénange

Impression : Imprimerie DIGIT OFFSTET

Tirage : 3600 exemplaires sur papier recyclé

Éditorial

PIERRE TACCONI
MAIRE DE GUÉNANGE



“ Chères Guénangeoises,
chers Guénangeois,

Les deux ans de pandémie que nous venons de traverser et qui malheureusement se prolongent encore ont souligné l'importance de l'entraide entre les personnes.

À l'heure où j'écris ces lignes, le conflit Russo-Ukrainien fait de nombreuses victimes aussi bien civiles que militaires. Les propos russes menaçant les occidentaux d'une riposte nucléaire sont évidemment extrêmement inquiétants.

Ce conflit a aussi un impact immédiat sur nos collectivités. Le cours du pétrole ne cesse de grimper, comme celui du gaz, même si leur approvisionnement ne semble pas compromis. L'impact énergétique du conflit va vraisemblablement alimenter l'inflation et peser sur la reprise mondiale.

C'est en intégrant ces incertitudes que l'équipe municipale a établi le budget pour notre ville. Nous devons nous saisir des sujets de fond et y apporter des solutions pragmatiques. Devant l'envolée des prix du gaz et de l'électricité (et ce bien avant le conflit ukrainien), les finances de la ville sont exsangues. Nous avons fait le choix difficile, mais nécessaire, d'augmenter la participation du contribuable.

Cette mesure, associée à d'autres, doit permettre à Guénange de retrouver une assise financière suffisante pour envisager à nouveau l'avenir sereinement. Nous avons de nombreux défis à relever, et il est essentiel de continuer à équiper et à développer durablement notre commune.

Une rénovation énergétique de la Mairie sera engagée, dès cette année. Nous saisissons l'opportunité de bénéficier de subventions importantes. Cette rénovation sera l'occasion de requalifier les locaux municipaux et de réorganiser les services de la ville. Les études et la recherche de

subventions concernant l'aménagement de la place de l'Hôtel de Ville seront lancées, dans l'objectif de structurer le cœur de ville, en adéquation avec les nouveaux besoins.

L'offre de services de proximité continue à s'étoffer avec notre structure «France Services» logée dans le centre social.

Nous inaugurerons cette année notre nouveau groupe scolaire, résolument tourné vers l'environnement, et qui permettra à notre jeunesse de s'épanouir dans des locaux parfaitement adaptés à leurs besoins.

Les initiatives mises en place par la municipalité pour développer la démocratie participative ont été un succès, grâce à vous. Aussi, nous maintenons notre engagement en faveur de la proximité, et de nouveaux rendez-vous vous seront régulièrement proposés cette année.

Les visites de quartier vont reprendre, de même que les événements en extérieur.

Je vous invite donc à profiter des nombreuses manifestations de la vie culturelle guénangeoise au cours de la belle saison qui s'annonce.

Réjouissons-nous des brillants résultats de nos clubs sportifs.

Et surtout, n'hésitez pas à profiter de l'environnement privilégié de Guénange avec la nature toute proche : berges de la Moselle, sentiers forestiers, nouveaux aménagements du parc.

Les beaux jours sont de retour, et avec eux reviennent l'espoir et l'optimisme. C'est avec la collaboration et l'implication de tous sur le territoire que Guénange parviendra à négocier ce virage décisif pour sa relance économique, écologique et sociale.

**Votre Maire,
Pierre Tacconi**

LE BUDGET COMMUNAL

Le 24 février dernier, le conseil municipal a procédé au débat d'orientation budgétaire (DOB).

Ce DOB est la première pierre de la construction budgétaire d'une municipalité, et permet aux élus d'apporter des informations éclairantes sur le contexte national et international, mais aussi d'échanger sur les éléments appelés à constituer le budget de l'année qui démarre.

À la suite de ce débat, le Budget Primitif est constitué et le taux des taxes défini.

Pour cette année 2022 le budget de la ville s'élève à environ 12 242 000 € dont 5 200 000 € d'investissement. Celui-ci a été approuvé le 31 mars 2022, il exprime aussi précisément que possible l'ensemble des recettes et des charges de la commune. En cours d'année, des décisions modificatives peuvent venir amender le budget afin de l'ajuster au plus proche des réalités de l'exécution budgétaire.

Le budget est composé de 2 sections : le fonctionnement et l'investissement.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité. Parmi ces dépenses, le poste le plus important est représenté par les dépenses de personnel qui atteignent 3 370 000 € (+3,53% par rapport au budget précédent). Cette ligne a augmenté en raison notamment de la revalorisation des carrières et des échelles de rémunération des agents de catégorie C.

Viennent ensuite les charges à caractère général : on trouve dans ce chapitre l'eau, l'électricité, le chauffage, les fournitures diverses ou encore les dépenses d'entretien. Après une année 2021 où la municipalité a fait les efforts nécessaires pour réduire ces charges (-1,01 % référence 2019), la hausse du coût des énergies entame fortement le budget avec

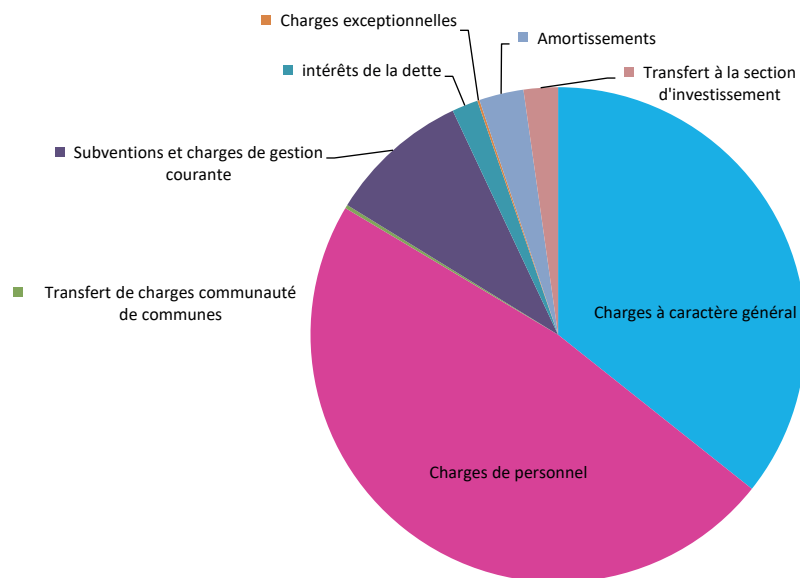
une hausse estimée de 16,36% (voir encart).

Pour ce qui est de la ligne subventions et charges de gestion courante, elle contient les subventions aux associations, les cotisations au Service Départemental d'Incendie et de Secours SDIS (130 000 €) et au SMITU pour les transports (140 000 € environ).

Concernant les recettes, elles sont principalement constituées des dotations et participations de l'État (Dotation globale de fonctionnement notamment) et des taxes et impositions sur les propriétés bâties et non bâties. Cette ligne est, depuis la suppression de la taxe d'habitation, l'un des derniers leviers de la commune pour agir sur ses recettes de fonctionnement.

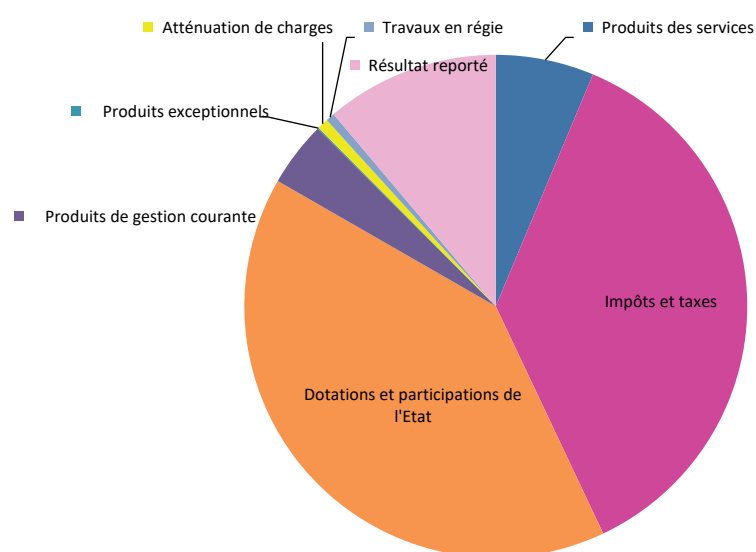
Dépenses de fonctionnement : 7 042 081 €

Charges à caractère général	2 513 500 €	35.7 %
Charges de personnel	3 370 000 €	47.9 %
Transfert de charges communauté de communes	16 000 €	0.2 %
Subventions et charges de gestion courante	650 000 €	9.2 %
Intérêts de la dette	120 000 €	1.7 %
Charges exceptionnelles	10 000 €	0.1 %
Amortissements	205 000 €	2.9 %
Transfert à la section d'investissement	157 581 €	2.2 %

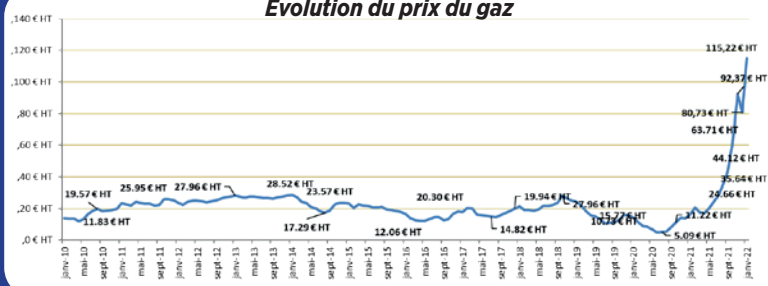


Recettes de fonctionnement : 7 042 081 €

Produits des services	445 000 €	6.3 %
Impôts et taxes	2 581 000 €	36.7 %
Dotations et participation de l'État	2 840 000 €	40.3 %
Produits de gestion courante	295 000 €	4.2 %
Produits exceptionnels	5 000 €	0.1 %
Atténuation de charges	50 000 €	0.7 %
Travaux en régie	40 000 €	0.6 %
Résultat reporté	786 081 €	11.2 %



Évolution du prix du gaz



Une augmentation sans précédent des énergies, l'exemple du gaz :

Budget gaz en 2021 : 210 569 € (voir CA21)

Budget Gaz estimé 2022 : 650 000 €

Soit une hausse de : 440 000 € (+ 309 % !)

Toutes les énergies (essence, diesel, électricité...) sont également soumises à une très forte inflation dépassant souvent les 30 à 50 %.

L'impact pour la collectivité de ces hausses se chiffre à 600 000 €.

Devant cette augmentation exponentielle et hors du commun, la commune intensifie ses efforts pour réduire ses consommations au sein des services et dépenser mieux. Elle se voit néanmoins contrainte de solliciter plus fortement les contribuables guérangeois. Avec ce nouveau taux municipal, qui passe de 30.22 % à 32 %, la recette complémentaire est estimée à 99 000 €.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement regroupe le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité, qu'il s'agisse des études ou des travaux engagés dans l'année.

Les recettes sont composées des subventions (de l'État et du Département par exemple), des emprunts et de l'autofinancement, c'est-à-dire l'excédent de la section de fonctionnement.

En 2022, en dehors des travaux d'études et des acquisitions, nous avons inscrit les travaux suivants au programme :

Installation de nouveaux Ecrans Numériques Interactifs dans les écoles : 65 000 €

Réhabilitation des bâtiments communaux : 85 000 €

Revêtements et réfections de voirie : 200 000 €

Réhabilitation de l'ancien Lycée Cressot (dont reste à réaliser BP2021) : 1 214 000 €

Réhabilitation énergétique Mairie et place de l'Hôtel de Ville : 420 000 €

Aire de jeux au parc urbain : 85 000 €

500 000 €

Deux opérations d'équipement «inattendues» viennent gréver le budget 2022 :

- La programmation des travaux de mise aux normes de l'eau chaude sanitaire de la maison de retraite est primordiale. Coût prévisionnel des travaux : 250 000 €

- Suite à l'effondrement d'une partie de la butte qui maintient la carrière de notre centre équestre, une reprise de ses défauts structurels est nécessaire. Coût estimé des travaux : 250 000 €



Dépenses d'investissement : 5 200 808 €

Remboursement emprunt	442 000 €	8 %
Réhabilitation des bâtiments	85 000 €	2 %
Travaux de voiries	200 000 €	4 %
Réhabilitation lycée Cressot (groupe scolaire et périscolaire)	1 214 000 €	23 %
Réhabilitation Mairie et place de l'Hôtel de Ville	420 000 €	8 %
Aire de jeux Parc Urbain	85 000 €	2 %
Acquisitions, subventions et travaux divers	534 000 €	10 %
Opérations d'équipement non prévues	500 000 €	10 %
Travaux restants à réaliser 2021 (hors lycée)	272 000 €	5 %
Travaux en régie	40 000 €	1 %
Remboursement taxe aménagement	50 000 €	1 %
Résultats reportés	1 358 808 €	26 %

Recettes d'investissement : 5 200 808 €

F.C.T.VA. et T.A.	690 000 €	13 %
Subventions reçues	135 377 €	3 %
Emprunts	723 042 €	14 %
Cessions immobilières	470 000 €	9 %
Amortissement des immobilisations	205 000 €	4 %
Réserves	1 987 988 €	38 %
Virement de la section de fonctionnement	157 581 €	3 %
Recettes à réaliser	831 820 €	16 %

Pierre TACCONI, Maire de Guénange, nous présente son analyse du budget communal 2022 :



Le budget de la ville a été adopté jeudi 31 mars 2022 à une très large majorité (4 abstentions NDLR). Les bons résultats du compte administratif 2021, en particulier concernant les économies sur les charges à caractère général, nous permettaient d'avoir une approche optimiste de la préparation budgétaire. C'est alors qu'une augmentation imprévisible et sans précédent des charges liées à l'énergie est venue déséquilibrer notre budget (voir encart page précédente).

Il nous a fallu réagir vite et ajuster immédiatement nos moyens. J'ai présenté la situation et nous avons pu échanger en présence de tous les élus au cours du Débat d'Orientation Budgétaire de février. Le constat était posé, il nous fallait prendre la situation en main et adopter les mesures qui s'imposaient.

Notre politique continue d'être menée. Il nous semble primordial d'être prudents avec les dépenses liées au fonctionnement, afin d'assurer une gestion de qualité. Néanmoins, nous accueillons de nouveaux services sur la ville et nous avons pu engager nos actions environnementales. Par ailleurs, notre objectif de ramener de la vie sur la ville peut enfin voir le jour. Nous avons fait le choix d'investir dans nos équipements sportifs et dans l'aménagement de notre cadre de vie. L'aménagement urbain et la réhabilitation de notre Hôtel de Ville peuvent aussi être engagés grâce à une gestion précautionneuse, associée à une réflexion approfondie sur chaque investissement permettant d'aller chercher les sources extérieures de financement possibles.

Guénange est aujourd'hui résolument tournée vers l'avenir et nous avons déjà lancé des réflexions pour appréhender le monde de demain dans les meilleures conditions.



DES ÉLUS À VOTRE SERVICE

RETOUR SUR LES VISITES DE QUARTIER

Nous avons évoqué lors du précédent bulletin la démarche de démocratie participative, qui n'a pas attendu pour être mise en place. Divers moyens sont déployés pour rapprocher encore et toujours la municipalité de ses habitants.

C'est une grande nouveauté pour les Guéangeois, mais aussi pour les Élus, qui, forts de leurs convictions, n'ont pas hésité à se prêter à l'exercice des visites de quartier.

L'été dernier, l'accueil réservé au Maire et à sa délégation fut très chaleureux. «Aller à la rencontre de la population pour écouter, comprendre, pallier à une éventuelle désinformation et expliquer les choix montre la volonté de l'équipe municipale majoritaire de faire participer les Guéangeois à la vie de leur commune» explique M. Le Maire. «D'ailleurs, tout cela porte déjà ses fruits».

Les Élus ont réagi au plus vite aux sollicitations des habitants. Les zones 30 en sont aujourd'hui le plus bel exemple (voir p.14); de même que la sécurisation de la zone piétonne de la rue du Général Mangin.

De la pierre de Jaumont et des potelés ont été installés afin d'empêcher le passage de véhicules depuis le boulevard Division Leclerc.



Toujours dans cette attention toute particulière aux réflexions des Guéangeois, il a également été décidé que désormais, aucun changement de circulation ne se ferait sans une consultation préalable où chacun des riverains pourra exposer ses arguments.

Après plus d'un an et demi de recul nous pouvons déjà nous féliciter de cette initiative de proximité favorisant la communication des Élus avec les administrés, soit de manière directe, soit par l'intermédiaire des référents de quartier, qui commencent à être bien connus de leurs voisins.

Cette démarche de démocratie participative sera maintenue durant tout le mandat, en continuant de se développer de différentes manières.

ENTRETIEN AVEC ARNAUD GAUDEY, RÉFÉRENT DE QUARTIER



Depuis début 2021, des référents ont été nommés pour chaque quartier de Guéange. Ils sont à l'écoute des habitants, quartier par quartier.

Rencontre avec Arnaud Gaudey, référent du quartier 7 (Secteur Sainte-Scholastique)

Monsieur Gaudey, comment voyez-vous votre rôle en tant que référent ? En quoi cela consiste-t-il ?

Mon rôle est de simplifier la communication entre les habitants de Guéange et le Conseil Municipal.

Depuis 2020, Les Élus souhaitent ardemment une proximité avec les habitants, et ils se montrent très disponibles. Pour autant, nommer un référent dans chaque quartier permet de démultiplier davantage l'écoute.

En effet, certains habitants, par gêne ou manque d'occasion, préfèrent passer par nous. On se croise dans la rue, on me fait part de certains problèmes, et parfois, je reçois plusieurs fois la même remarque de sources différentes. Je peux ainsi dégrossir les sujets, et évidemment faire remonter ces informations en Mairie, qui se charge de régler le problème au plus vite.

Comment communiquez-vous avec les habitants de votre quartier ?

Les visites de quartier l'été dernier, où le Maire, accompagné d'adjoints ou de conseillers sont allés à la rencontre des habitants, ont permis à chaque référent d'être présenté aux habitants de son quartier.

Les référents choisissent plusieurs canaux de communication. Nous pouvons être joignables par téléphone, mail, en présentiel, selon le choix. Il est parfois plus facile de s'exprimer par mail, où l'on peut éventuellement joindre des photos. Cependant, la présence physique reste essentielle : il m'arrive d'aller à la rencontre des habitants de mon quartier. L'an dernier, par exemple, j'ai sondé les utilisateurs des aires de jeux. Leur avis était primordial pour les Élus afin d'adapter au mieux l'action municipale. Il s'en est suivi une sécurisation rapide par l'ajout de barrières au niveau de l'entrée du parc.

Quels sont les types de remarques que vous font remonter les habitants ?

Dans mon quartier, il s'agit principalement de problèmes de stationnement et de déchets (les excréments de chiens sur les trottoirs). La municipalité a rapidement agi, avec notamment la création du parking pour les enseignants de l'école Sainte-Scholastique. Les problèmes de remontées d'égouts rue de la Pomme ont eux aussi très vite été résolus.

Pour les déjections canines, des canisacs sont disponibles dans différents points de la ville, et la municipalité prévoit de faire installer prochainement de nouvelles bornes de distribu-

tion. Il s'agit maintenant de la bonne volonté des propriétaires d'animaux.

Vous arrive-t-il de régler vous-même une situation ?

Les Élus, dès qu'ils sont informés, agissent au plus vite pour répondre aux riverains. Mon rôle est d'écouter et de transmettre, mais aussi de rassurer. Par exemple, lorsque nous avons eu un souci d'éclairage, la Mairie a rapidement pris les choses en main, et moi, en tant que référent, je pouvais alors rassurer les habitants sur le fait que la réparation allait se faire dans les meilleurs délais. Nous sommes des «relayers d'infos» en quelque sorte. Nous alertons et nous communiquons ensuite les prises de décisions.

Vous nous parlez des visites de quartier de l'été dernier. Quelles sont vos impressions à ce sujet ?

J'ai été fort agréablement surpris de l'implication des Élus. Dans mon quartier, nous avons eu 3 jours de visite, et le Maire fut présent à chacune d'entre elles, toujours accompagné d'Élus. Cette initiative était nouvelle pour tout le monde, et elle a été très bien accueillie. Les habitants se sont sentis soutenus et écoutés, ils ont d'ailleurs été très accueillants.

Parfois les discussions duraient presque une heure, toujours dans un respect mutuel, l'engagement était sincère ! Cette expérience fut vraiment riche, et j'en suis certain, elle portera ses fruits.

UN MARCHÉ QUI VOUS RESSEMBLE

Afin d'insuffler un nouveau dynamisme au marché dominical et de mieux répondre aux attentes de tous les habitants, votre municipalité a entrepris une démarche de consultation des Guéangeois ayant pour but de trouver tous les axes d'amélioration possible. Votre avis est primordial.

À l'automne, un questionnaire a ainsi été réalisé sur les réseaux sociaux et sur la place du marché. Plus de 100 personnes (Guéangeois et habitants des communes voisines) ont répondu. Fin novembre, les résultats des enquêtes ont été décortiqués, toujours en concertation directe avec les habitants. À l'initiative de la commission Proximité et Démocratie Participative, un

groupe de travail a été réuni, intégrant des usagers et des Élus, y compris de la minorité, pour pousser la réflexion sur les besoins d'un nouveau marché. Les échanges furent constructifs et les tables de travail ont abordé différents thèmes, permettant ainsi d'enrichir la démarche de perfectionnement continu du marché.

Deux axes principaux en sont ressortis : le jour et le contenu.

Guéange semble bel et bien attaché à son marché dominical, aussi les fréquences des premiers et troisièmes dimanches de chaque mois ont été maintenues. L'enquête révèle que les stands d'artisanat et de producteurs locaux sont indispensables. Nous pouvons alors saluer la fidélité

de nos commerçants : La Crèmerie de Valou, Le Petit Caliméro, La Pierreuse, Rémy confiture, La B.A.G, Préaux Horticulture et la Petite Fabrique. Il serait parallèlement fort apprécié d'étoffer ce marché avec diverses offres alimentaires. Vous pouvez à présent goûter aux délicieux hamburgers et couscous de la Chichaoua. Quant aux stands non alimentaires, ils devraient se développer progressivement.

«Le marché doit vivre, et il vivra grâce à notre implication commune» nous explique M. Schivre, adjoint au Maire. Les efforts sont fournis du côté organisationnel, grâce notamment au Conseil de Fabrique, au Comité des Fêtes de Guéange et aux associations de parents d'élèves. Chaque édition est à présent rythmée de manière thématique : les visites de saint Nicolas, du Père Noël, du lapin de Pâques. Des tombolas sont également régulièrement organisées afin de permettre aux visiteurs de goûter aux lots gourmands offerts par les commerçants.

«Le marché dominical est un atout pour notre ville. C'est un lieu social privilégié, un lieu de rencontre, une autre manière de faire ses courses. Plus les consommateurs affluent, plus les commerçants viendront nombreux, créant ainsi un cercle vertueux qui assurera le succès de ce marché» insiste M. le Maire.

Vous l'aurez compris, la réussite et la pérennisation de ce marché ne se feront qu'avec la participation de tous !



MARC SCHIVRE, ÉLU ET MÉDIATEUR



Depuis le début de l'année 2021, un conciliateur de justice est à votre écoute tous les premiers mercredis du mois au centre social, afin de vous aider à résoudre à l'amiable les problèmes du quotidien liés aux troubles de voisinage, à l'immobiliers et copropriété, etc. Au besoin, Marc Schivre, chargé de la Démocratie Participative, vous aide au préalable à engager la discussion.

Retour en question sur son travail :

M. Schivre, depuis votre investiture en juillet 2020, vous vous montrez très investi auprès des Guéangeois et de leur confort de vie, et cela passe aussi par la résolution des conflits. De quels types de cas s'agit-il ?

Ce sont principalement des désaccords entre voisins. Très souvent, cela va concerner les problèmes de stationnement. Il peut également s'agir d'un problème de taille d'arbres, de feuilles qui tombent dans le jardin voisin, d'un muret de délimitation... Toutes les petites nuisances auxquelles il faut rapidement trouver une solution avant que la situation ne se dégrade. Cela passe en premier lieu par la communication et le respect de chacun. C'est mon domaine d'intervention.

Comment vous y prenez-vous ?

Un habitant me fait part de son problème et nous organisons une rencontre entre les différentes parties. Cela se passe en Mairie, en toute discrétion : ce lieu neutre facilite la discussion.

Leur proposez-vous une solution lors de cette rencontre ?

Et bien figurez-vous que dans la plupart des cas, les personnes trouvent la solution elles-mêmes ! Je leur propose d'exposer chacun leur point de vue, mais surtout de S'ÉCOUTER. La présence de la Police Municipale permet de poser le cadre légal en précisant les éléments de la réglementation, et moi, en quelque sorte, je leur apporte l'apaisement nécessaire pour ouvrir une discussion fructueuse.

Jusqu'à présent, plus de 20 cas ont trouvé une solution par ce moyen simple et informel.

Si vraiment il est impossible de trouver un arrangement à l'amiable, je les redirige alors vers Marc Chatel, le conciliateur de justice.

Comment peut-on vous joindre ?

Je suis à votre écoute au 06 86 23 09 04 , sur mon adresse mail marc.schivre@guenange.com ou par l'intermédiaire du référent de quartier.

ENTRETIEN AVEC PATRICK FRASCHINI

Patrick Frascini est adjoint à l'Urbanisme et aux Travaux. Extrêmement investi, il est, au côté de Pierre Tacconi, à l'origine des grandes réalisations de la commune.



Retour en quelques points sur ses missions :

M. Frascini, vous avez un poste clé au sein du conseil, en tant qu'adjoint à l'urbanisme et aux travaux. Aviez-vous des prédispositions particulières pour ce poste ?

J'ai commencé ma carrière professionnelle à la DDE de Thionville. Je collaborais à l'instruction de permis de construire, des projets routiers, liés à la voirie, à l'assainissement et aux réseaux divers. J'ai ensuite travaillé plus de 25 ans en tant que chef de projet dans différents bureaux d'études luxembourgeois. L'urbanisme a toujours rythmé ma vie, il était donc logique pour moi d'accepter cette délégation.

Pouvez-vous expliquer à nos lecteurs quel est votre rôle au sein de la commune ?

Mon activité en Mairie s'étend sur plusieurs domaines. Il y a tout d'abord la partie «Urbanisme».

Avec le service concerné, je gère toutes les demandes des administrés. Je donne un avis sur les autorisations transmises au service urbanisme, je suis au centre des connexions entre les particuliers, les notaires, les architectes, etc.

J'apporte ainsi mon expertise au service des habitants de Guénange. Je tiens d'ailleurs une permanence en mairie tous les mardis de 14h00 à 16h00, afin de recevoir et de conseiller au mieux les Guénangeois. Il m'arrive aussi de me déplacer sur le terrain quand cela s'avère nécessaire : une hauteur de toiture ou une implantation de maison à contrôler, par exemple.

Le service urbanisme et moi-même avons aussi des relations privilégiées avec les organismes extérieurs à la commune : SIRGEA, Véolia, Enedis, et autres concessionnaires. Chaque projet est rigoureusement étudié.

Mon expérience me permet aussi de donner un avis technique sur les gros projets de la commune, en vérifiant systématiquement que les contraintes du maître d'œuvre correspondent bien aux aspirations de la municipalité.

Qu'en est-il de votre mission dans la partie travaux ?

En ce qui concerne la partie «Travaux», je travaille étroitement avec les services techniques de la ville.

Représentant le maître d'ouvrage, j'effectue le suivi des chantiers. Pour le nouveau groupe scolaire par exemple, je me réunis tous les jeu-

dis après-midi avec le Directeur des Services Techniques (DST), le maître d'œuvre et les entreprises, afin de veiller au bon déroulement des travaux.

Toujours avec le DST, j'élabore le programme des travaux de voiries et bâtiments sur l'année. En fonction du budget dédié, nous déterminons avec la commission des travaux (composée de Mathilde Bonan, Laurent Lebacq, Dominique Roger, Daniel Siegwarth, Yann Wachowiak et Elvire Villarrubia) les urgences et les priorités. En plus de ces tâches, je donne un avis technique sur toutes les phases d'un projet : conception, avant projet, projet et réalisation. Je participe en outre aux commissions d'appel d'offres et je garde un œil attentif sur les budgets alloués.

Je suis enfin Vice-Président du Syndicat Intercommunal de la Région de Guénange pour l'Eau et l'Assainissement (SIRGEA), et participe en tant que tel aux décisions et travaux votés par ce syndicat.

Vous parlez budget travaux et voiries, celui-ci est-il important étant donné l'étendue des chantiers en cours ?

La conjoncture économique a, hélas, fait diminuer le budget relatif aux travaux de voiries et de bâtiments. Je reste néanmoins extrêmement optimiste sur les années à venir. Une fois la construction du nouveau groupe scolaire achevée, nous pourrions revoir ce budget à la hausse.

Guénange mérite qu'on prenne soin d'elle !

UNE RÉNOVATION ATTENDUE



La Mairie est le bâtiment phare de notre collectivité. Elle est le siège des Élus, et surtout le cœur de nos services municipaux. Elle est un élément majeur de la ville, à la confluence de tous les quartiers.

Cette bâtisse vieillissante, doit s'adapter aux

exigences nouvelles. En effet, les usages ont changé, les services se sont développés, et l'Hôtel de Ville doit être adapté pour répondre à tous ces nouveaux besoins.

Cela commencera tout d'abord par une rénovation énergétique : «Il s'agira en premier lieu de remplacer les fenêtres et d'isoler le sous-sol» nous explique M. Frascini.

Afin de garantir un espace de travail de qualité et d'efficacité aux agents, l'ancien appartement de fonction du premier étage actuel sera aménagé en bureaux.

«Nos services accueillent de plus en plus de public, nous nous devons d'offrir aux agents comme aux Guénangeois un espace d'accueil

adapté» explique M. le Maire.

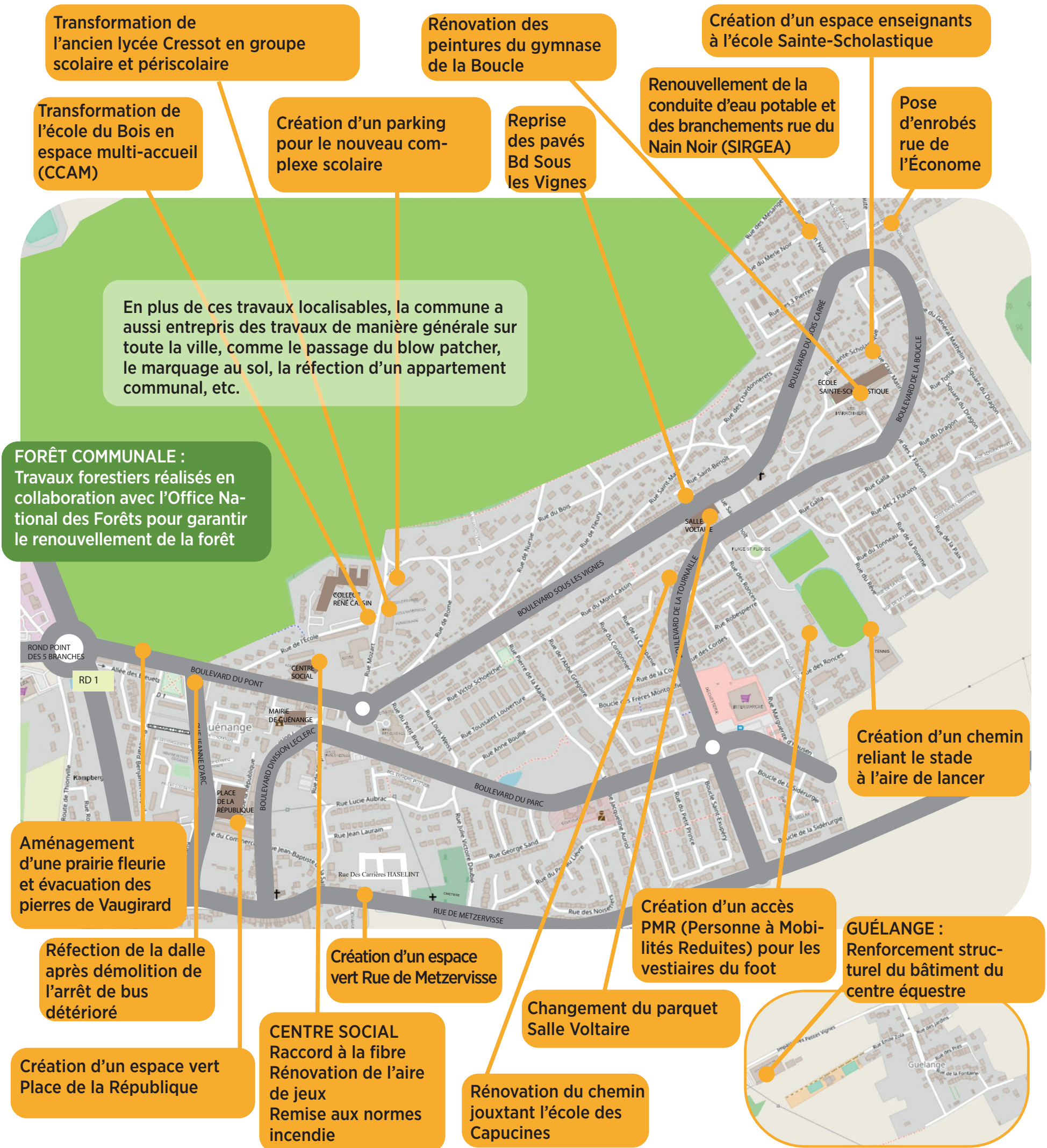
Dans cette réflexion d'un aménagement plus pertinent du centre-ville, il est également prévu de repenser la place de l'Hôtel de Ville.

«Nous souhaitons matérialiser le lien naturel qui unit le haut et le bas de Guénange».

Un aménagement commun et continu est prévu, de la mairie jusqu'à la bibliothèque. Le parvis sera conservé et une zone spécialement dédiée à toutes sortes de manifestations est projetée.

«L'objectif, poursuit M. Le Maire, est de transformer la place en esplanade, la rendre plus accueillante et plus humaine. Il s'agira d'un véritable espace piétonnier, mais aussi d'un agréable lieu de vie.»

BILAN DES TRAVAUX 2021



GUÉNANGE, UNE VILLE QUI RESPIRE

S'il est une chose que nous avons à retenir des événements de ces dernières années, c'est bien l'importance de respirer.



Lever le nez, prendre le temps d'observer la couleur des arbres, apprécier la fraîcheur du gazon en temps de canicule, autant de menus plaisirs qui sont pourtant essentiels à notre bien-être. Aussi, nous pouvons nous féliciter de vivre à Guénange, qui, entre rivière et bois, nous offre moult possibilités. Forêt communale, la Moselle, parcs : les richesses écologiques et la biodiversité de la commune sont étonnantes.

La municipalité compte bien rénover et développer d'avantage ce patrimoine exceptionnel et intègre la préservation environnementale dans chacune de ses démarches.

Chaque geste compte, du plus petit au plus important : fauche tardive, plantations raisonnées, gestion de la forêt communale (en

partenariat avec l'Office National des Forêts), poursuite de la remise en état de l'arboretum.

Le développement et la réhabilitation des parcs sont également en projet, avec en fer de lance la mise en place de la trame verte et bleue, afin que la commune trouve un nouvel essor et soit accueillante pour tous les êtres vivants. La municipalité souhaite également apporter une meilleure visibilité de la zone Moselle, aux abords de la base nautique. L'idée est de favoriser l'accès aux promeneurs afin que ceux-ci puissent admirer les magnifiques points de vue qu'offrent le site.

Toutefois, le «débroussaillage» se fera de manière pondérée, afin de préserver au maximum la biodiversité. C'est là tout le principe de la tonte différenciée !

DEVENIR ÉCO-CITOYEN AVEC LES AIRES TERRESTRES ÉDUCATIVES

Une Aire Terrestre Éducative (ATE) est une zone terrestre de petite taille qui devient le support d'un projet pédagogique de connaissance et de préservation de l'environnement. Il concerne des élèves du CM1 à la 3ème, qui deviennent, sous le regard de leurs enseignants, responsables de cet espace.

Seize écoles dans le Grand Est se sont engagées à mettre en place des ATE, et la municipalité n'a pas hésité à soutenir financièrement l'initiative de l'école Saint-Matthieu afin qu'elle puisse participer à l'expérience.

En vue de son déménagement futur dans le nouveau complexe scolaire en lisière de forêt, les enseignants avaient déjà en projet d'intégrer cette proximité géographique dans leur programme. Aussi, lorsqu'ils ont entendu parler du projet ATE, M. Rimlinger et Mme De Biase, enseignants en classe de CM2, et CM1-CM2 à l'école Saint-Matthieu, se sont immédiatement investis.

Depuis septembre 2021, ils dégagent régulièrement une demi-journée par semaine à l'éveil environnemental lors de «classes dehors».

Les classes ont découvert en début d'année scolaire une zone d'un hectare de forêt, mise à leur disposition par la Mairie, pour observer, découvrir, analyser la biodiversité. Toutes les facettes éducatives y sont explorées : écologiques bien sûr, mais aussi scientifiques, biologiques, historiques,

administratives et sociales.

C'est aussi un moment privilégié pour s'aérer, respirer, et rompre avec un quotidien devenu parfois un peu trop anxiogène.

En début d'année 2022, le projet a été validé par l'Office Français de la Biodiversité. L'association Connaître et Protéger la Nature (CPN) de Metz est maintenant référente de l'ATE de l'école Saint-Matthieu et l'accompagne dans sa réalisation, avec plusieurs interventions lors des après-midis dédiés. Les élèves ont ainsi pu, avec le CPN, démarrer des protocoles d'observation Vigie-Nature École et apprendront bientôt à détailler les écosystèmes de la forêt. D'autres intervenants participent aussi ponctuellement. La LPO (Ligue Protectrice des Oiseaux), a expliqué aux enfants le rôle des 140 nichoirs installés en forêt.

Après être venu expliquer en classe le métier de forestier, l'ONF (Office Nationale des Forêts) a consacré aux élèves un après-midi de découverte de martelage des arbres en vue d'une récolte de bois. Les écoliers ont ainsi appris les différentes étapes du processus.

Le programme de l'ATE se déroulera sur toute l'année scolaire, à la fin de laquelle les élèves auront appréhendé la forêt dans sa globalité : les arbres évidemment, mais aussi toute la biodiversité qui l'accompagne, ses habitants, du furtif chevreuil aux innombrables vers de terre.

Une fois cette connaissance bien établie, les professeurs amèneront les élèves à se questionner sur la protection et la préservation de ces protagonistes.



Très attentifs et investis, les élèves n'ont pas hésité à donner un coup de main à l'ONF lors de l'après-midi martelage.

L'ATE devrait recevoir prochainement sa labellisation, ce qui assurerait 4 ans de ce joli projet, pour les cours moyens.

L'éducation à l'environnement et au développement durable dans le cadre naturel privilégié qu'offre notre commune est au cœur du projet municipal.

Suivez les aventures de ces citoyens du monde sur le blog <https://ariane57.moselle-education.fr/blog/pub/ate-foret-de-guenange#/list-blogs>

DEVENEZ JARDINIER CITOYEN !

Vous vous sentez une âme de jardinier mais vous manquez hélas d'espace pour exprimer votre passion ?

Vous souhaitez participer à l'embellissement de votre quartier ? En solo ou avec l'aide des voisins, dans une ambiance ressource et conviviale, devenez **jardinier citoyen** !

La municipalité a mis en place une charte de végétalisation qui consiste à offrir aux habitants l'autorisation de verdir des espaces publics.

«C'est un nouveau défi environnemental que nous entamons avec cette démarche» nous explique Mme Noirot, adjointe au Développement Durable. «L'épanouissement de chacun passe en premier lieu par un cadre de vie agréable. Aussi, quelle fierté et satisfaction que de pouvoir participer à l'embellissement de son quartier !»

Toujours dans une logique de participation citoyenne, les Guéangeois pourront investir certains espaces à proximité de leur do-

micile, et ainsi se créer de jolies zones de verdure.

Quel que soit votre secteur, des pieds d'arbres du quartier République aux coins verts de la rue des Frères Montgolfier, il y a forcément une zone qui n'attend que vous !

Comment ça fonctionne ?

1. Je repère mon espace à chouchouter.
2. J'envoie mon formulaire* de demande en mairie en expliquant mon projet.
2. Dès l'accord de la municipalité, je viens signer ma «charte de végétalisation».
3. C'est parti, je suis jardinier citoyen et je laisse exprimer ma créativité végétale !

Que vais-je planter ?

Vous avez carte blanche, sous réserve bien sûr que votre projet soit viable, adapté au climat et à vos possibilités d'entretien : des fleurs qui embaument, qui attirent les papillons, des plantes grasses qui assurent la fraîcheur, et pourquoi pas, des herbes aromatiques ?

Les débutants sont-ils acceptés ?

Tout le monde est bienvenu ! Pour les néophytes, n'ayez pas peur, les agents de la commune seront ravis de vous conseiller. Lancez-vous !

En plus d'agrémenter votre quartier, vous créez de la convivialité entre voisins. Et c'est prouvé, le jardinage, c'est bon pour le moral !

***informations : nature@guenange.com
www.guenange.fr/2178-1770-devenez-jardinier-citoyen**



LA TONTE DIFFÉRENCIÉE : DE VRAIS PETITS ÎLOTS DE FRAÎCHEUR À NOS PIEDS !

La commune de Guénange possède plus de 17 hectares d'espaces verts à entretenir. Il s'agit d'organiser le mieux possible les tontes estivales, afin que cette démarche s'inscrive dans une réflexion de préservation de l'environnement.



La municipalité a ainsi décidé de prioriser certaines zones de tonte.

Les grands boulevards, les abords des écoles et les parcs à forte densité de passage feront alors l'objet d'une attention toute particulière. Quant aux autres espaces, ils seront gérés différemment.

Cette fauche tardive apporte des bienfaits essentiels. Cela permet par exemple une diminution non négligeable des utilisations mécaniques. Cela assure également une meilleure appréhension de la canicule : en effet, en cas de très fortes chaleurs, une herbe haute non tondue nous fait gagner jusqu'à -2° au sol !

Enfin, et principalement, une herbe plus haute est un gage de biodiversité. Faune et flore se développent dans de meilleures conditions, les végétaux s'y épanouissent pleinement et les pelouses deviennent alors de précieux alliés pour les papillons et les insectes mellifères.

D'autres solutions sont par ailleurs développées pour assurer la biodiversité dans la ville, comme les tapis de sédum devant la mairie. Ces plantes grasses y jouent un rôle esthétique (leur floraison, selon les variétés, se font de mai à novembre), elles régulent la température, et empêchent par la même occasion la pousse des mauvaises herbes. Cerise sur le gâteau, elles sont résistantes aux aléas climatiques !



UNE SECONDE VIE POUR NOS SAPINS DE NOËL

La municipalité remercie chaleureusement ses habitants pour leur efficace coopération lors de l'opération de recyclage des sapins. Ce sont en effet plus de 600 sapins qui ont été récoltés sur les 4 zones de collectes mises à disposition en janvier.

En volume, cela représente un broyage d'environ 185 m³ de conifères. Une partie du broyat a été mis à la disposition des Guéangeois. Le reste servira à pailler les espaces verts publics.

SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE

UN NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE : LA CANOPÉE

Le chantier du nouveau groupe scolaire arrive à sa fin, ce sera finalement à la rentrée des classes de septembre 2022 que les enfants et l'équipe éducative prendront possession des locaux flambants neufs de leur nouvel établissement.



Ce projet, déjà lourdement engagé financièrement par les anciens Élus, ne permettait pas d'envisager sa remise en cause, sous peine d'impacter lourdement et sans contrepartie le budget de la ville.

Les travaux de plus de 5 millions d'euros et l'engagement d'un emprunt de 2,5 millions d'euros ne laissaient plus de choix à la nouvelle municipalité : il fallait poursuivre la réalisation de ce nouvel équipement mais en apportant les modifications nécessaires pour le rendre digne des coûts investis.

Grâce au travail de la Majorité, un très beau complexe va voir le jour.

Celui-ci, en bordure de forêt, sonne comme un appel à la nature. Il a paru essentiel à monsieur le Maire, Pierre Tacconi, à l'adjointe chargée des Affaires Scolaires, Jennifer Roser et à l'adjointe chargée de l'Environnement, Isabelle Noirot, d'associer l'Office National des Forêts (ONF) dans la recherche du nom de ce nouveau groupe scolaire et périscolaire. Une collaboration plus régulière devrait se mettre en place avec l'ONF afin d'accompagner l'école dans son projet d'éco-labellisation. L'éveil des élèves aux questions environnementales en est un axe majeur.

La municipalité s'est donné l'ambition d'allier pratique et végétation. La cour d'école, aux belles étendues de gazon, l'arbre central de la cour de la maternelle, l'espace dédié au jardin pédagogique et la proximité de la forêt sont autant d'atouts pour l'épanouissement éco-citoyen des enfants. Pour autant, il ne fallait pas né-

gliger l'aspect fonctionnel, indispensable à de bonnes conditions d'apprentissage.

Pour le confort de tous les usagers, les salles ont été insonorisées, avec la pose de plafonds isophoniques limitant la résonance. Deux ascenseurs desserviront l'établissement : un du côté école et le second du côté périscolaire.

Plusieurs salles seront dédiées à l'équipe éducative. Les enseignants ont d'ailleurs régulièrement été consultés pour ce projet. Pour que chacun s'y sente pour le mieux, ils ont par exemple pu choisir la couleur de leur salle de classe respective ou encore l'ajout d'une peinture magnétique sur un pan de mur de chaque classe d'élémentaire qui facilitera les affichages : un gain de temps pour les enseignants !

En plus de ces aménagements, la municipalité a souhaité aller jusqu'au bout de la démarche innovante de l'école en équipant toutes les classes élémentaires d'Écrans Numériques Interactifs (ENI), à la pointe de la technologie. Ce nouvel outil, financé par la commune, est aussi subventionné par le département de la Moselle au travers du dispositif «FUS@E».

Il doit permettre de faciliter les usages éducatifs numériques. «Dès l'annonce de ce programme aux instances départementales, j'ai pensé à son intérêt pour notre commune : la finalité du programme FUS@É est d'assurer la continuité entre notre école élémentaire et le collège, permettant de créer les conditions optimales de réussite pour tous les jeunes Guénangeois.» précise Pierre Tacconi.



La canopée est l'écosystème situé au niveau de l'étage supérieur de la forêt, directement exposée au rayonnement solaire. Symboliquement, les écoliers deviennent alors porte-paroles du monde de demain.

L'établissement hébergera maternelle, élémentaire, cantine et périscolaire. Au sens plus large, c'est une véritable cité scolaire qui s'érige, avec le centre multi-accueil «Les Coccinelles» et le collège René Cassin de part et d'autre du bâtiment.

Madame Roser a souhaité des espaces mutualisés et dédiés au sport et à la culture : la salle d'activités du périscolaire accueillera une partie des cours d'activités physiques et 3 salles dédiées aux Arts et à la musique seront partagées entre le périscolaire et l'école.

Tout a été repensé pour une cohabitation optimale, l'objectif étant de favoriser le vivre ensemble dès le plus jeune âge.

L'équipe municipale a également décidé d'instaurer le principe du self à la cantine. «Le gain de temps sera apprécié, les enfants se serviront eux-mêmes, l'attente à table sera réduite. Ce dispositif nous permettra d'accueillir progressivement plus d'élèves» nous explique Mme Roser. Elle ajoute : «Et surtout, les élèves, dès le plus jeune âge, y apprendront l'autonomie : une manière de responsabiliser les enfants tant sur le comportement que sur le gaspillage. Le calme et la participation des enfants «comme des grands» sont de mise, tout le monde est gagnant ! Quant au contenu des repas, nous collaborons avec le Foyer des Jeunes Travailleurs, qui assure des plats sains et complets.»

LA PAUSE DÉJEUNER EN IMAGES

GUÉNANGE À LA UNE a suivi les enfants des écoles Sainte-Scholastique, Les Capucines et Saint-Matthieu le temps de leur pause repas. Ce jour-là, c'était filet de colin à la crème !



Il est presque midi, le premier service a déjà lieu à l'école Sainte-Scholastique dans deux salles dédiées au service de restauration scolaire. Les élèves de maternelles mangent en priorité, avec une petite partie de l'élémentaire. À la fin du repas, les grands iront s'amuser au gymnase (ou dans la cour selon la météo !) et les petits iront en salle de jeux .



La deuxième partie des écoliers attend la fin du premier service au gymnase, dans un moment de pure détente. Les animatrices veillent à leur proposer de belles activités !



Pendant ce temps, un bus est allé chercher les élèves des écoles Les Capucines et Saint-Matthieu pour les emmener au Centre Social Louise Michel.



Les élèves de l'école élémentaire Saint-Matthieu déjeuneront à la salle Louise Michel, tandis que les élèves des maternelles Les Capucines et Saint-Matthieu dégusteront leur plat à la salle des Primevères.



À 13h00, tous les enfants ont repris le bus. Il est 13h15, les élèves de Saint-Matthieu ont même le temps de faire une dernière «balle au prisonnier» avant de reprendre leur place sur les bancs de l'école !

LE FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS - FJT

L'Association Habitat Jeunes des Trois Frontières gère des Foyers de Jeunes Travailleurs depuis 1970. Depuis 2006, elle administre les 10 logements de la Résidence Ganigas de Guénange .

Le FJT développe depuis plus de 20 ans la livraison de repas à destination des restaurants scolaires, des centres aérés et des crèches, dans un rayon de 30 km autour de Thionville.

Les repas sont préparés le matin même, entre 6h et 10h, et livrés en liaison chaude avant midi dans les restaurants scolaires pour une consommation immédiate. Cette méthode permet d'assurer un excellent niveau de fraîcheur.

Le FJT est un acteur de proximité implanté sur le Nord-Mosellan. L'association fait travailler des habitants de Thionville, Yutz, Guénange, Terville, Boulange, Algrange, Mondelange, Nilvange, Rosselange, Hayange, Kédange, Fameck, Distroff, Volstroff, Florange, Chémery, Koenigsmacker... L'association s'efforce de créer autour de son activité un cercle vertueux favorisant le développement de l'économie locale. Elle bénéficie d'ailleurs de l'agrément «entreprise solidaire d'utilité sociale» délivré par les services de l'État.

Le FJT engage également depuis plusieurs années de nombreux partenariats locaux : la Ferme de Berg sur Moselle, la Ferme des Forges à Abainville, l'exploitation Brier de Rochonvillers, les Jardins d'Husange à Cattenom, l'EURL du Kandel à Manom, les Vergers Wagner à Halstroff, la Laiterie d'Elvange...

Le pain livré aux structures guénangeoises est bio, et dans la dynamique créée autour de la loi EGALIM, presque tous les poissons proviennent de la filière «pêche durable», presque tous les légumes et fromages sont français, certains bénéficient déjà d'une AOP ou d'une AOC (le Comté, la Tomme, le Cantal...)

Pour la viande, le FJT s'approvisionne essentiellement à l'abattoir Charal de Metz, qui travaille en majorité avec des éleveurs lorrains ou du Grand Est, et propose cependant quotidiennement une alternative végétale au plat principal.

«Faire travailler le FJT, c'est soutenir un projet social au service de la jeunesse, de la citoyenneté et du développement local» Vincent SCHMITT Directeur du FJT des 3 Frontières.

UNE VILLE QUI AGIT POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

DES SOLUTIONS POUR RÉDUIRE LA VITESSE

À Guénange, la municipalité s'engage pour votre sécurité.

Si depuis 2008, différentes zones limitées à 30 km/h ont été définies et délimitées à leurs entrées et sorties par des panneaux de signalisation ou des aménagements spécifiques, la municipalité n'a désormais cessé de proposer des solutions pragmatiques et adaptées aux attentes des usagers afin d'améliorer la vigilance, en se préoccupant toujours davantage des secteurs les plus fortement empruntés.



Une attention accrue, notamment autour des zones scolaires, des pistes cyclables à double sens, mais aussi auprès des voiries étroites à forte densité de stationnement, rend nécessaire un élargissement de nos zones 30.

Afin d'adopter la solution la plus adaptée, la municipalité a également prêté une écoute toute particulière aux doléances des riverains. Les visites de quartier l'été dernier ont ainsi permis de mettre en lumière un besoin de sécurisation au niveau des entrées des rues de Rome, de Nursie, de Fleury et Saint-Maur.

De même, dans le quartier de Basse Guénange, la rénovation de la route de Thionville et de la rue Robert Schuman ont mis en exergue des problématiques de vitesse dues au transit de véhicules par ces accès.

C'est pourquoi l'ensemble du secteur (rue d'Uckange, route de Thionville, rue de Metz) a été inclus dans cette nouvelle zone de vitesse réduite.

Celle-ci, réglementée depuis le 1^{er} janvier 2022 par arrêté municipal, fera régulièrement l'objet de contrôles de la Police Municipale, au même titre que les autres zones 30.



Parallèlement, depuis septembre 2021, de nombreux contrôles ont été effectués sur les plus grands boulevards de la commune. Ces contrôles étaient jusqu'alors surtout préventifs : sans répression, avec rappel de la loi et des sanctions encourues selon la vitesse constatée (amendes, retrait de point et rétention du permis de conduire).

La période de tolérance est à présent terminée, et consigne a été donnée par M. le Maire de sanctionner les comportements dangereux selon la réglementation en vigueur.

Enfin, d'autres alternatives d'aménagement sont actuellement à l'étude dans divers endroits sensibles.

Prenons soin les uns des autres, la sécurité est l'affaire de tous !

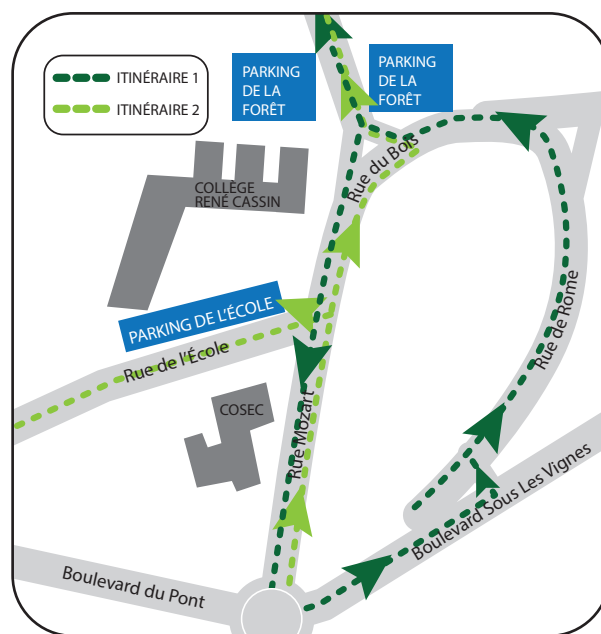
RAPPEL SUR LE SENS DE CIRCULATION DEVANT LE COLLÈGE

En avril 2021, la municipalité a mis en place une zone d'expérimentation de changement de sens de circulation devant le collège, diminuant le trafic de circulation routière et régulant les stationnements, afin de sécuriser le parcours piétonnier des élèves.

Le dépose-minute à hauteur du collège a été supprimé.

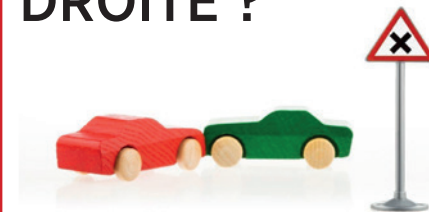
Les parents d'élèves doivent emprunter la rue de Rome, la rue du Bois, déposer leurs enfants au parking de la forêt, puis repartir par la rue Mozart.

Ils peuvent aussi emprunter le parking de la rue de l'École en arrivant par la rue Mozart.



Deux solutions pour déposer vos enfants

COMMENT SAVOIR SI C'EST UNE PRIORITÉ À DROITE ?



À l'approche d'une intersection, et en l'absence d'une quelconque signalisation en matière de priorité, c'est la priorité à droite qui prime. Le conducteur doit laisser la priorité à tout véhicule venant d'une route située à sa droite.

UNE SEMAINE DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION À DESTINATION DES SCOLAIRES

Du 15 au 20 novembre 2021 s'est déroulée à Guénange la semaine de la Sécurité et de la Prévention.

Son but était de sensibiliser les élèves aux comportements à adopter en matière de sécurité routière, au respect des règles du code de la route, au port des équipements, aux gestes de premiers secours, et aux dangers d'internet.

180 élèves des classes de cours moyen des écoles Saint-Matthieu et Sainte-Scholastique et 150 élèves du collège René Cassin ont bénéficié des différentes activités proposées par la Protection Civile, les Pompiers et la Police Municipale.

Les collégiens ont également effectué un exercice «Évacuation en cas d'accident d'un transport collectif».

Ensuite, une simulation d'accident de scooter et de secours porté à la victime sur la voie publique a suscité un vif intérêt chez les collégiens.

La semaine s'est terminée par une soirée «Quiz-code de la route» organisée par l'école de conduite Jeannot. Enfin, la journée de clôture à la salle Pablo Neruda rassemblait la CLCV, les Pompiers, la Police Municipale, la Protection Civile, la Maison de Protection des Familles du Groupement de Gendarmerie de la Moselle, l'association des Donneurs de Sang Guénange-Bertrange, le service de

l'Agence Nationale pour les Transports Collectifs de l'Enseignement et la Brigade Motorisée de la Gendarmerie d'Hayange.

Un grand merci à tous les participants et à tous les intervenants.



ZOOM SUR LA POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE

En début d'année, la convention de mise à disposition de la Police Municipale Intercommunale a été signée par les maires de Guénange, Bertrange, Bousse et Rurange-lès-Thionville : l'occasion de revenir dans ce bulletin sur les activités de notre Police.

Les actions de la Police Municipale (PM) sont multiples. Elle a tout d'abord des missions de surveillance sur le territoire des quatre communes.

Elle garantit la sécurité des personnes et des biens dans son champ de compétences. «Nous assurons obligatoirement et à minima une visite par jour dans chaque commune, d'une heure minimum. Cela varie ensuite en fonction des besoins» nous explique Dominique Sutura, chef de la PM.

Les patrouilles se font en voiture (la PM possède actuellement 2 véhicules), en vélo ou même à pied. Lors de ces patrouilles, elle se concentre sur la surveillance des quartiers résidentiels, les zones d'activités (comme la Zone Bellevue), et assure des services de sécurisation aux abords des établissements scolaires.

Les périmètres des écoles sont une zone à prioriser, aussi la PM doit assurer sa

présence sur les 10 écoles des 4 communes aux heures d'entrée et de sortie de classes. C'est un exercice périlleux, et l'équipe doit alors réfléchir en matière de priorité et de besoin, néanmoins, elle essaie de ne négliger aucun établissement.

Dans un rôle de prévention, la PM organise, d'avril à juin, les rallyes piétons dans les écoles afin de sensibiliser les élèves aux dangers de la route et leur inculquer les bonnes pratiques à adopter.

Elle veille au bon respect du code de la route : contrôle de vitesse, infractions routières, stationnement. Elle peut, lorsqu'elle constate certains délits, et sous le contrôle de la Gendarmerie, effectuer des dépistages de taux d'alcoolémie et/ou de consommation de stupéfiants.

L'équipe est également active le week-end et renforce sa vigilance lors des événements spéciaux se déroulant sur la voie publique. Elle vient également en renfort lors des interventions orchestrées par la gendarmerie.

La PM exerce également sa fonction de police funéraire : elle doit alors constater le bon déroulement des opérations funéraires, vérifier chaque corps avant son transport hors de la commune et effectuer le scellé de

cercueil pour veiller à sa bonne identité.

Selon les termes de la convention, notre PM est légitime à verbaliser les incivilités (mégots jetés sur la voie publique, déjections canines...) et les dépôts sauvages. Elle peut aussi procéder au constat d'infraction à l'urbanisme.

Parallèlement à ce travail sur le terrain, la PM a une lourde tâche administrative : elle rédige tous les arrêtés signés par le Maire (occupation du domaine public, arrêté de circulation, autorisation de tenir une buvette, etc) et veille à leur bonne application.



Depuis le mois de mars, la PM et la Gendarmerie travaillent en binôme lors des patrouilles VTT.

UNE VILLE QUI ACCOMPAGNE

LES SERVICES DU QUOTIDIEN À CÔTÉ DE CHEZ VOUS !



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Un nouveau service à Guénange !

Depuis le début de l'année 2022, la municipalité a mis à la disposition des Guénangeois et des habitants des communes voisines deux agents pour les accompagner dans les démarches administratives de premier niveau. N'hésitez pas à les contacter pour prendre rendez-vous.

L'objectif de ce dispositif est d'élargir l'offre des services publics au plus proche des habitants, notamment pour les personnes éprouvant des difficultés de mobilité ou éloignées des centres urbains.

Elles peuvent ainsi être accompagnés dans leurs démarches à deux pas de chez elles (CAF, CPAM, Pôle Emploi, La Poste, CARSAT, MSA, Impôts, Préfecture, Justice), en bénéficiant de l'aide de deux agents municipaux. La structure propose également l'accès gratuit et en libre-service aux équipements numériques, et des ateliers numériques adaptés aux besoins des usagers. Enfin, ces derniers peuvent aussi rencontrer sur inscription auprès de nos agents : un conciliateur de justice, la Mission Locale, la CLCV (Consommation Logement et Cadre de Vie), la Permanence Handicap, un écrivain public, AVEC AMAPA (Aide à la personne) et encore, pour les événements spéciaux de la vie, la CAF.

Depuis le début de l'année, plus de 300 demandes ont déjà trouvé réponse ; les usagers se montrent ravis de l'accueil qui leur est offert. En plus d'un accompagnement professionnel, ceux-ci y trouvent une écoute chaleureuse, et peuvent ainsi se diriger dou-

cement vers une autonomie administrative.

Les agents ont tenu à proposer un espace accueillant, différent des guichets administratifs impersonnels qui peuvent parfois rebuter les visiteurs. Ces derniers sont ainsi reçus autour d'une table et l'entretien prend des allures de discussion.



Madame Fabre est responsable du service. Travailleuse sociale, elle a accompagné durant 10 ans des personnes vulnérables dans leurs démarches administratives.

Madame Martin, qui seconde Madame Fabre, travaille depuis plus de 20 ans au centre social. L'an dernier son rôle à l'Accueil Citoyen avait déjà permis d'aider plusieurs administrés. Il était donc logique qu'elle continue sa mission au sein de notre structure France Services, qui est une extension de l'Accueil Citoyen.

Fortes de leurs expériences, les deux agents insistent sur le caractère humain de leurs attributions. Le rapport de confiance avec les usagers est primordial, nous explique Madame Fabre. «L'ambiance ici est presque familiale. Nous faisons notre possible pour accompagner les demandeurs et briser la barrière parfois anxigène de l'administratif. Ils sentent bien qu'ici, ils ne sont plus de simples numéros et sont rassurés par la proximité que nous instaurons, toujours dans une ambiance bienveillante. Souvent, le demandeur se sent seul et impuissant face à ses démarches. Il arrive parfois que nous ne puissions aboutir nous-mêmes à la solution, mais nos contacts privilégiés nous

permettent alors de le mettre en relation directe avec les bons interlocuteurs. Au final, la personne repart soulagée, nous avons su l'écouter et contribuer à la bonne prise en charge de son dossier».

«La connaissance du public est une vraie force» poursuit Madame Martin. «Par exemple une dame venait très souvent pour des démarches de premier niveau. Nous nous sommes rendues compte que son «blocage» venait surtout d'une méconnaissance informatique, nous l'avons alors redirigée vers des ateliers de formation numérique. Elle développe aujourd'hui une vraie autonomie dans la gestion de ses dossiers.»

L'inauguration officielle de France Services Guénange s'est déroulée le 10 mars dernier dans ses locaux en présence de Monsieur le Maire Pierre Tacconi, Monsieur le Sous-Préfet Thierry Hégay, Monsieur le Sénateur Jean-Marie Mizzon, Madame la Députée Isabelle Rauch et Madame la Conseillère Départementale Magaly Tonin.

À votre écoute donc, et à votre parfaite disposition, France Services Guénange est ouverte au public, sur rendez-vous, aux horaires suivants :

les lundis, mardis et vendredis de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00,
les mercredis de 15h00 à 17h00,
les jeudis de 11h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h00.



INFORMATIONS :

1 Rue Mozart - 57310 Guénange

03 82 59 69 27

guenange@france-services.gouv.fr

LES ATELIERS «FAMILLE» DU CENTRE SOCIAL

Le centre social Louise Michel, au cœur de Guénange, propose à tous les Guénangeois et pour tous les publics diverses activités. C'est le lieu d'accueil des mercredis récréatifs et des centres aérés (ALSH), et les ados y ont leur lieu social en mezzanine.

D'autre part, plusieurs associations culturelles et sociales y sont hébergées : Vie et culture, Les 4 Printemps, Aca'Danse, l'école de musique Les Arpèges, la CLCV, Soliséniors, etc.

La municipalité s'efforce d'étoffer son offre afin de contenter un public de plus en plus large, et la rédaction se focalisera dans cette édition sur le Pôle famille.



Madame Turin est référente familiale depuis 9 ans au centre social. Rattachée au pôle famille, sa mission est de proposer des activités sociales collectives. Ces ateliers, financés en partie par la Caisse d'Allocation Familiale (CAF), et la CARSAT pour les ateliers Séniors, bénéficient d'un réel soutien de la municipalité, dont la volonté est d'accompagner toujours au maximum les Guénangeois.

Ces ateliers sont un véritable espace de détente et de partage dédiés aux familles.

«Il est compliqué d'être parent aujourd'hui» explique Madame Turin. «Mon rôle est de proposer des bulles de réconfort, à faire en famille ou en solitaire.»

Plusieurs types d'ateliers sont ainsi proposés aux Guénangeois.

En premier lieu, les ateliers Détente pour toute la famille, où l'idée est de se ressourcer ensemble : sortir de chez soi et des contraintes du quotidien afin d'échanger des moments privilégiés avec ses enfants. Ces ateliers sont aussi l'occasion pour les petits de découvrir et d'expérimenter. Les parents observent et n'ont pas à se soucier de faire le ménage après la tempête. «Le temps est mis à profit pour créer des moments de complicité avec son enfant, et rien d'autre!» apprécie Madame Schurra, adjointe aux Affaires Sociales.

Nous retiendrons ainsi les ateliers de Peinture Végétale, de Jardins et de Balades sensorielles, d'Éveil Musical, de Signes avec bébé, de Massage pour bébé ou encore d'Aromathérapie. Il est prévu bientôt de proposer un nouvel atelier : Yoga en famille.

Il existe aussi les ateliers réservés aux parents, où ceux-ci viennent se recentrer et partager leurs expériences, toujours dans une ambiance chaleureuse et sans jugement. Libre alors à eux d'échanger en toute bienveillance aux divers ateliers qui

leur sont proposés : «Rendez-vous des parents» (les deuxièmes samedis de chaque mois), Sophrologie et Réflexions collectives autour de différents thèmes liés à la parentalité.

Depuis peu, un atelier «Papote» sur l'allaitement permet aux mamans de venir échanger et trouver des réponses à leurs questions. À l'initiative d'un Guénangeois, Benoît Ortis, un groupe de parole dédié aux angoisses et aux phobies est également prévu les premiers et troisièmes jeudis de chaque mois.

Enfin, l'échange avec les usagers a fait émerger l'idée de créer, les deuxièmes dimanches de chaque mois, un atelier Jeux de société. La municipalité était heureuse de proposer le centre social pour voir aboutir ce joli projet. Seul ou en famille, les participants s'amuse ainsi plusieurs heures grâce à la riche ludothèque mise à disposition par le couple (Anthony L'Abbé et Anaïs Desmettre) à l'initiative de l'idée.

«De vraies amitiés se sont nouées entre les participants des divers ateliers, qui ne s'étaient pourtant jamais vus auparavant. Je noue moi aussi une relation privilégiée avec eux. Il m'arrive souvent de recevoir des nouvelles de parents d'enfants que j'ai connus tous petits, et cela me fait toujours chaud au cœur», nous raconte, émue, Madame Turin.

Tous ces ateliers sont donc à la disposition des Guénangeois, et sont bien sûr gratuits. Il suffit de vous inscrire auprès de Madame Turin au 03 82 59 66 88 - turin.mouty.nathalie@gmail.com.

Vous pouvez vous informer sur les ateliers à venir sur la page Facebook de la ville et du centre social !

UN ÉLAN DE SOLIDARITÉ À GUÉNANGE

Chaque semaine, la générosité de la Croix Rouge permet la redistribution de denrées alimentaires aux familles les plus nécessiteuses. L'an passé, ce sont ainsi 2300 colis qui ont été distribués.

En tout début d'année, de jolis lots «spécial fête» d'invendus ou de produits alimentaires, ont été offerts à une cinquantaine de familles, sous le regard bienveillant de M. Pontoire, responsable de l'antenne locale de la Croix Rouge. La municipalité remercie chaleureusement le supermarché Match et les bénévoles de la Croix Rouge pour cette belle réussite.

La collecte de jouets de Noël organisée par les Élus a elle aussi rencontré un vif succès. Pendant plusieurs semaines, les Guénangeois ont pu déposer en mairie leurs dons.

Si nous connaissons la générosité de nos habitants, personne n'envisageait un tel exploit.

Ce sont finalement des centaines de jouets qui ont été récoltés !

Cette impressionnante collecte a ainsi permis de garnir abondamment la hotte du Père Noël du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Mais ce n'est pas tout ! Grâce à cette formidable solidarité, des jouets ont été distribués à la Croix Rouge et à Apsis Émergence.

Encore un grand merci aux apprentis Père Noël !



COLLECTE POUR L'UKRAINE

À l'initiative de la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan, une collecte «Solidarité Ukraine» a été organisée durant 3 jours à Hombourg-Budange et Guénange.

Au pied levé, 25 agents et bénévoles se sont portés volontaires à Guénange pour accueillir les dons au centre social.

Vêtements, couvertures, produits alimentaires et d'hygiène, médicaments : en une journée, plus de 10 m³ ont été recueillis !

Il a fallu ensuite trier et reconditionner les cartons pour un départ vers l'Ukraine en camion.

Nous pouvons saluer la réactivité et l'efficacité des volontaires sur place, ainsi que l'immense générosité des donateurs pour ce magnifique geste de solidarité.

UNE VILLE QUI BOUGE ET QUI CÉLÈBRE

Parce qu'elle est créatrice de lien social et de moments de partage, qu'elle favorise l'épanouissement de chacun, et qu'elle améliore notre façon de vivre à Guénange, les élus s'engagent pour redynamiser la culture.

SALLE VOLTAIRE, LIEU DE CULTURE EN DÉVELOPPEMENT

Dès la fin de l'été, la salle Voltaire prend le relai des événements extérieurs avec une programmation dédiée tant aux petits qu'aux adultes, et propose une large gamme de divertissements : concerts, pièces de théâtre, spectacles pour enfants.

Après avoir accueilli plusieurs spectacles à la rentrée de septembre, la salle Voltaire a reçu en novembre la compagnie *Les Uns, Les Unes* pour une soirée théâtrale musicale : UN PTIT COIN D'PARADIS. Drôle et touchant à la fois, ce spectacle hommage à Georges Brassens, a permis au public

de reprendre en chœur les mélodies les plus célèbres du poète chanteur.

Plus tard dans le mois, ce sont de plus jeunes spectateurs qui ont découvert, émerveillés, les contes, légendes, danses et traditions lorraines des Trouvères du Tillet, accompagnés de l'association les P'tites Pousses de Talange. Le spectacle, SUR LES TRACES DU SOTRÉ a fait salle comble. Petits et grands sont repartis enchantés.

Le Guénange Music Live, organisé par Acage et TV57 en partenariat avec la ville, a tenu sa

promesse musicale à la mi-février.

L'ambiance était au rendez-vous! Un grand merci aux groupes Môm'Zen et Big FRoB'Z pour leurs superbes prestations aussi pop folk que jazzy !

La pièce J'AIME BEAUCOUP CE QUE VOUS FAITES a permis aux membres de la troupe *Les Arlequins Manomois* de retrouver les planches rénovées de la salle Voltaire, dont ils sont les habitués depuis de nombreuses années. Une fois encore, les rires résonnaient au balcon.

En plus de la rénovation du parquet de la scène, de nouveaux points de régie vont voir le jour pour permettre l'accueil d'un plus large éventail de spectacles. Les prestations seront facilitées, notamment par un point de régie au balcon qui permettra aux techniciens une meilleure visibilité de la scène et une gestion du son plus adaptée.

Encore une bonne raison pour venir découvrir ou redécouvrir la salle Voltaire. Le Facebook de la ville et son Panneau Pocket ne manqueront pas de vous informer des prochains spectacles.



Les Trouvères du Tillet lors de leur spectacle SUR LES TRACES DU SOTRÉ

UNE FIN D'ANNÉE RICHE EN FESTIVITÉS

Les fêtes de fin d'année furent propices aux événements festifs et le calendrier du mois de décembre fut bien rempli.

Le marché dominical a ainsi reçu la visite de saint Nicolas et du Père Noël en personne ! Père Noël qu'il a fallu aider dans une grande chasse aux décorations de Noël à laquelle les Guénangeois ont participé avec plaisir. De jolis lots ont été offerts, et bien sûr beaucoup de friandises !

La bibliothèque municipale s'est également prêtée au jeu. Toujours en lien avec le thème annuel du Japon, diverses activités ont été proposées aux Guénangeois pour célébrer la magie de Noël sous le prisme du Soleil Levant : origami, contes et kamishibais. Les ateliers furent chaque fois complets !

LA MUNICIPALITÉ MET L'INFORMATION DANS VOTRE POCHE : PROFITEZ-EN !

Une ville dynamique doit pouvoir communiquer au plus proche de ses habitants, afin de diffuser au maximum les informations sur les événements proposés. C'est ainsi que, sitôt en place, la municipalité vous proposait, via l'application PANNEAU POCKET, de rester informés. Le principe est simplissime : il s'agit d'une application gratuite, à installer sur son smartphone ou sa tablette, et qui permet d'être mis au courant de chaque «news» de la commune.

Bien sûr, la page Facebook de la ville fait également figure de média. Pour autant, souvent, les publications peuvent être noyées dans votre fil d'actualité.

Avec Panneau Pocket, vous recevez des notifications sur les événements à venir, leurs éventuelles modifications, mais aussi des alertes en cas de risques ou de désagréments sur la commune (fuite de gaz, météo dangeu-

reuse, accident, etc). Vous pouvez également y consulter les infos pratiques de la mairie. Enfin, on a tous besoin de déconnecter de temps en temps, et vous pouvez décider de mettre en sourdine les notifications à votre guise !

Actuellement, près d'un foyer sur deux à Guénange utilise cette application et ne rate ainsi aucun événement !



Événements locaux, actualités de la commune, informations coupure réseaux, alertes météo et bien plus encore !



L'IMPORTANCE DES VALEURS RÉPUBLICAINES

Parce que transmettre aux nouvelles générations la mémoire et les valeurs républicaines, rendre hommage aux victimes de guerre, mais aussi porter un message de paix et de fraternité est essentiel pour la municipalité, celle-ci a redéfini les enjeux des cérémonies patriotiques.

«Nous avons la volonté d'impliquer le citoyen dans les valeurs républicaines. Le 11 novembre n'est pas seulement un jour chômé. C'est aussi, et surtout, l'occasion de rendre hommage aux hommes et aux femmes morts pour défendre la France, à ceux tombés dans l'autre camp malgré eux, mais aussi à toutes les victimes civiles, je pense par exemple aux victimes d'attentats», nous explique Madame Cintas, première adjointe déléguée à la Culture, à la Communication et aux Cérémonies Patriotiques.

C'est d'ailleurs avec une grande émotion qu'elle a prononcé les noms des soldats morts au combat au cours de l'année 2021.

Ce devoir de mémoire ne saurait se faire sans le concours de l'UNC Guénange-Bertrange (Union Nationale des Combattants), de son président, Monsieur Ziegler, et de son habituel maître de cérémonie, Monsieur Raison. Tous les membres de cette association sont les garants des pages de notre Histoire, dont nous avons le devoir d'assumer la transmission.



Les Poilus lors de la cérémonie du 11 Novembre

Après la cérémonie de commémoration, Monsieur le Maire a remis aux élus des co-cards républicaines. Celles-ci symbolisent l'engagement de tous les élus à servir leurs concitoyens.

«Le *Plus jamais ça* passe par le devoir de mémoire. Il est primordial de transmettre aux nouvelles générations les souvenirs douloureux du passé, pour ainsi renforcer les valeurs républicaines et le sentiment d'appartenance à la Nation. C'est pourquoi nous nous félicitons de la présence des membres du Conseil Municipal des Enfants et de leur implication dans cette cérémonie», poursuit Madame Cintas.

Une vraie volonté d'impliquer davantage les Guénangeois dans la citoyenneté anime l'équipe municipale. Le 8 mai approche à grand pas : les habitants de Guénange sont tous invités à commémorer ensemble la

victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe, à 11h00, place de l'Hôtel de Ville.

La remise des cartes aux jeunes électeurs : une première à Guénange

Dans cette volonté d'accompagner les jeunes dans leur citoyenneté, la municipalité a souhaité rendre plus solennelle la remise des cartes d'électeurs. «Le droit de vote est un privilège. La remise officielle et en main propre de leur carte aux nouveaux électeurs est, je l'espère, un moment de prise de conscience de leur rôle de citoyen. C'est dans les urnes que la démocratie se joue» explique Monsieur le Maire.



Une dizaine de jeunes Guénangeois a répondu présente à la cérémonie de remise des cartes électorales

les Estivales de GUÉNANGE

ÉDITION 2022

FEU D'ARTIFICE
ARTS URBAINS
SPECTACLES

MARCHÉS NOCTURNES
CONCERTS
SOIRÉES DANSANTES

GUÉNANGE'RIT
ET DE NOMBREUX
AUTRES ÉVÉNEMENTS

UNE VILLE SPORTIVE

ENCOURAGER LES PRATIQUES DANS UNE VILLE AU FORT POTENTIEL SPORTIF



Guénange est une ville résolument sportive, et alors que la situation sanitaire semble s'améliorer d'une façon durable, vient désormais le temps pour tous les pratiquants de reprendre leurs activités.

Afin de préparer cette reprise dans les meilleures conditions, Michael Bertolotti, adjoint délégué aux Sports, a mené avec sa commission une enquête sur nos équipements sportifs communaux afin d'enrichir la réflexion concernant les orientations à mettre en œuvre durant le mandat.

«Il y a beaucoup de travail qui nous attend avec un bel enjeu sur ce mandat. Le sport a une place particulière à Guénange, avec un panel d'associations déjà bien développé et surtout énormément de potentiel. Ce qui m'anime au quotidien, c'est de porter les valeurs de Fair-play, d'amitié et de respect qui sont les fondamentaux de l'esprit sportif» nous livre Michael Bertolotti.

La ville se donne pour objectif d'accompagner et de promouvoir l'excellence au sein de nos clubs, mais aussi de permettre et de favoriser l'accès au sport pour tous, en proposant une offre adaptée aux besoins de chacun. Pour Monsieur le Maire, «il est essentiel de permettre à tous nos sportifs d'avoir la possibilité de pratiquer dans de bonnes conditions. Notre objectif est d'encourager la pratique sportive, quel que soit son niveau ou son âge !»

Issu d'une famille guénangeoise, pratiquant de longue date sur la commune, Michael Bertolotti a une excellente connaissance du vivier sportif de la ville et de sa capacité, ce qui le positionne comme le lien naturel entre les besoins des associations et les réalités municipales. Cela lui permet également de promouvoir une image de marque et une direction pour le développement du sport. «Je travaille en lien étroit avec le projet municipal et en adéquation avec les infrastructures et les mobilités» précise-t-il.

La ville de Guénange souhaite non seulement dynamiser et favoriser les pratiques sportives, mais aussi faire revenir et garder les jeunes dans les clubs, considérant que cela fait partie de l'éducation citoyenne par le sport. Pour ce faire, les élus se donnent l'ambition de porter à la connaissance du plus grand nombre l'ensemble des événements de la ville et faire connaître les résultats de nos sportifs.

«Dans le sport, il y a évidemment une dimension personnelle, mais aussi une conception d'équipe : il faut tirer vers le haut les associations qui ont des résultats et qui ont la volonté de développer le sport» précise l'intéressé. Par ailleurs, la volonté de favoriser le sport pour tous est clairement affichée : «Nous avons de nombreux compétiteurs au sein de nos clubs, et je souhaite les aider à porter l'excellence dans leur association. Mais il est aussi essentiel

de promouvoir le sport pour ceux dont la compétition n'est pas la volonté première : il faut pouvoir prendre en compte les appétences différentes et leur donner le moyen de s'exprimer» précise Pierre Tacconi.

Les sports et les activités de nature connaissent un essor particulier. Un nouveau public se tourne vers des pratiques plus douces et cherchent à se reconnecter avec la nature. Guénange a, dans ce domaine, beaucoup à offrir : de nombreux sentiers forestiers, des parcs urbains en pleine mutation, un accès privilégié à la Moselle ainsi qu'à des équipements structurants, comme la véloroute Charles le Téméraire, reliant Bruges en Belgique à la Bourgogne.

Le sport a aussi toute sa place dans la vie municipale car il est connecté avec plusieurs délégations. Le culturel et l'associatif sont indissociables du sport (notamment lors du weekend des associations). Il en va de même pour le développement durable, car les pratiquants en extérieur ont une vocation à protéger l'environnement dans lequel ils évoluent et il n'est pas rare que les associations sportives participent aux campagnes d'entretien ou de propreté des espaces municipaux.



Cette année, c'est surtout en lien avec l'adjoint aux travaux que les efforts ont été faits pour l'installation et le maintien des infrastructures sportives de la ville avec la rénovation du gymnase de la Boucle, ou encore avec le scolaire. La municipalité est en effet associée aux événements de l'Éducation Nationale : elle travaille notamment à la relance des traditionnels «mini jeux olympiques» où toutes les installations de la ville sont mises à disposition pour que les enfants puissent participer à différents tournois.

LES ASSOCIATIONS SPORTIVES À GUÉNANGE

ASG ATHLÉTISME

Pour courir, sauter et lancer
Tout public après 7 ans
Stade ou Gymnase de la Boucle
Président : Jean Bernard Raoul
Contact : asg.athle.guenange@orange.fr
association-sportive-guenange.athle.com

AS GUÉNANGE HANDBALL

Pratique du Handball à partir de 4 ans
COSEC
Président : Ahmed El Idrissi
Contact : 06 48 88 08 47
guenange.handball@hotmail.fr

ACA'DANSE

Cours de danse, gymnastique et activités corporelles pour toutes les générations
Centre social Louise Michel
Président : Fabrice Mangin
Contact : 06 63 83 82 62
acadanse.guenange@gmail.com
www.acadanse-guenange.fr

CENTRE ÉQUESTRE AU GRAND CHÊNE

Cours d'équitation, promenades à poney, accueil scolaires
Organisation de compétitions fédérales.
Pension de chevaux
Tout public
Impasse des Vignes à Guénange.
Présidente : Émilie Oswald
Contact : 03 82 88 20 01
augrandchene@orange.fr
www.guenangequitation.fr/

FUTSAL GUÉNANGE

Demande d'adhésion en Aout.
20 adhérents maximum
Gymnase de la Boucle
Président : Samir Nadjem
Contact : futsal.guenange@gmail.com

LE BADMINTON GUÉNANGEAIS

Club de badminton affilié à la fédération Française de Badminton, école Française de badminton, pour jeunes et adultes, loisirs et compétiteurs
Salle Pablo Neruda
Président : Benjamin Kraft
Contact : clubbadguenange@gmail.com
07 67 97 24 64
www.guenange-badminton.fr

FOOTBALL CLUB

Public : des 4/5 ans
Lieu : stade Léo Lagrange ou Gymnase de la boucle
Président : Agit Taycimen
Secrétaire : Jean Robert Claude
Contact : 06 34 98 55 25
jr57310@laposte.net

JUDO CLUB GUÉNANGEAIS

FFJDA , pratique du JUDO de 4 à 18 ans
UFOLEP , pratique du KYOSHO, TAI CHI ,SELF DEFENSE pour adultes uniquement.
DOJO du COSEC
Président : Daniel Limasset
Contact : 06 25 31 18 74
daniel.limasset@sfr.fr

PÉTANQUE GUÉNANGEAISE

Compétition ou pour la détente
Public : licencié de la FFPJP
Lieu : Boulodrome de Guénange
5 rue duRêve
Présidente : Florence Le Rol
Contact : 06 64 24 08 85
florencelerolcolin@gmail.com
lapetanque.guenangeoise@sfr.fr

MAJORETTES DE GUENANGE

Public : dès 3 ans
COSEC
Président : Cathy Sauvage
Contact : cathymini21@live.fr
06 74 24 30 87

SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE BASSE MOSELLE

École de voile et perfectionnement. Pratique de la voile en loisirs et ou compétition.
À partir de 7 ans (aisance aquatique à minima)
Rue de la Moselle
Président : Roger Holtz
Contact : 06 85 94 08 92
contact@snbm.fr

TENNIS CLUB GUÉNANGE

Public : tout public dès 3 ans
Lieu : Rue des Ronces
Président : Pierre Illy
Contact : 03 82 50 90 24
tennis.guenange@gmail.com

L'FIT - ZUMBA

zumba, pilates et fitness
Public : adultes
Lieu : gymnase St Mathieu
Responsables : Malika Ménahou et Rachel Ali
Contact : ali.rachel0104@gmail.com
(Facebook: *l'fit Rachel Malika*)

RAW DOGS - SKATE BOARD

Public : Dès 4 ans
Lieu : gymnase Saint Matthieu
Président : Mathieu Foltz
Contact : rawdogsmag@gmail.com
06 44 76 37 64
www.rawdogs.fr

RAWDOGS : NOUVELLE ASSOCIATION À GUÉNANGE

S DE
TE
RD



INITIATION ET PERFECTIONNEMENT AU SKATEBOARD
TOUS LES SAMEDIS ET DIMANCHES DE 14H00 À 16H00
GYMNASE SAINT-MATTHIEU - MATÉRIEL FOURNI
ADHÉSION : 30 € À L'ANNÉE POUR LES GUÉNANGEAIS
DÈS 4 ANS - SÉANCE DE DÉCOUVERTE OFFERTE
INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS : 06 44 76 37 64



www.rawdogs.fr - rawdogsmag@gmail.com

Ils ont vu le jour



Bienvenus aux nouveaux petits Guénangeois et sincères félicitations aux jeunes parents .

Livia SEBBEN - 27/09/2021	Ihsan CHABANI - 07/12/2021
Naila MAHIEDDINE - 21/09/2021	Emy SERRANO - 17/12/2021
Even COLIN - 01/10/2021	Manon BURIEZ - 19/12/2021
Cassandra OCTAVE - 05/10/2021	Noah MERIDJA - 22/12/2021
Simon GODEBILLE - 05/10/2021	Nour BOURAHLA - 31/12/2021
Kélia LAUFFER ARNAN - 12/10/2021	Bleuenn CONRATH BIEBER - 01/01/2022
Darell CLOVIS - 18/10/2021	Nathan DENIELLE - 02/01/2022
Lya AZZAZENE - 20/10/2021	Sergio DOMINGUEZ - 02/01/2022
Kamil HALIMI - 23/10/2021	Artur ROBINET BEURTON - 06/01/2022
Chiara PIERRON - 25/10/2021	Miyanna PARISOT - 07/01/2022
Safaa ARRAMDANI - 22/10/2021	Noor DAHMAN - 13/01/2022
Manel KADDOUR - 22/10/2021	Milia KIFFER - 14/01/2022
Sarah SCHMITT - 01/11/2021	Valentina IENNARELLA - 17/01/2022
Anas BENTALIB - 27/10/2021	Sophia MURATOVIC - 24/01/2022
Layina AMRANE - 05/11/2021	Rose SCHIEBEL - 27/01/2022
Margot SORO - 07/11/2021	Inaya BOUGUERRA - 29/01/2022
Louna BECKER - 04/11/2021	Alya BOUGUERRA - 29/01/2022
Sandro TURI - 06/11/2021	Lily LOVATIN - 04/02/2022
Séléna PEREIRA - 06/11/2021	Hanna BENHARA - 04/02/2022
Rose VINGUÉDASSALOM VOLTAN - 09/11/2021	Livia CABROL - 27/02/2022
Alya-Nour GUERABIS - 11/11/2021	Antoine PÉCOURT - 04/03/2022
Raphaël KLUSA - 21/11/2021	Elena LANNOY - 06/03/2022
Lucas GRANDGIRARD - 26/11/2021	Blue WEISS - 06/03/2022
Alba DIBRANI - 03/12/2021	Yuri BORGESE - 11/03/2022
Saad OUAHDA - 07/12/2021	Lucie GLAUB - 14/03/2022
Lorena LO RASO BOX - 06/12/2021	

Ils se sont unis



Tous nos voeux de bonheur aux jeunes mariés et pacsés !

Robert SARRA et Laetitia JEMPFER - 23/10/2021
Janis PROST et Joanna CIGOJ - 31/12/2021
Maryline KOWALCZYK et Jean JAECKLÉ - 8/01/2022.

Ils nous ont quittés



Sincères condoléances aux familles et aux proches.

Marie ERMAN veuve CALVET - 10/09/2021	Chantal SCHWARTZ épouse DOIZENET - 21/01/2022
Thierry de MARVILLE - 07/10/2021	Jacqueline SAUVAGE veuve TROGNON - 21/01/2022
Juana MOREJON NEGRETTE veuve GAGO - 14/10/2021	René ALLAIN - 23/01/2022
Roger TANGRE - 06/11/2021	Mireille DOUCET veuve CATTOOR - 01/02/2022
Rocco TERRENZIO - 19/11/2021	Paulette RAUNER divorcée PENISSAT - 29/01/2022
Odette GREMILLET veuve JACOTTEZ - 12/11/2021	Lucette CHARTRAIN veuve MAITRE - 28/01/2022
Renée GERMAIN épouse ROCHE - 14/11/2021	Marinette GUIBON veuve LEGRAND - 03/02/2022
Henri MUSLEWSKI - 29/11/2021	Gaetana FONTE - 07/02/2022
Elisabeth FANELLO veuve GESNOT - 08/12/2021	Sandrine DENGEL épouse COSSIN - 07/02/2022
Christophe JACQUES - 15/12/2021	Khadra DAHMANE veuve MANSOURIA - 22/02/2022
Marie HUMBERT veuve DUCHÊNE - 19/12/2021	Nathalie WILHLEM - 25/02/2022
Alain HELBLING - 19/12/2021	Lucien BOBET - 26/02/2022
Augustine LINDEN épouse SERIER - 21/12/2021	Joseph MUCCI - 28/02/2022
Jean Marc MARASSE - 26/12/2021	Marie HUFFENUS veuve FOLTZ - 04/03/2022
Jeannine PIOTROVSKI veuve RETTERER - 30/12/2021	Jeanne GARETTE épouse CAILLOU - 04/03/2022
Josette BORTOLIN veuve KLEINE - 01/01/2022	Raymonde BLAIRE épouse PLAYEZ - 09/03/2022
Marie BRUNOT veuve ROZWORA - 02/01/2022	Odette MAIRE - 10/03/2022
Micheline GROSBOILLLOT veuve VENESSY - 01/01/2022	Bruno ROSSI - 11/03/2022
Luc WAGNER - 27/12/2021	Emilio PAULETICH - 12/03/2022
Josette HILGER veuve PUPPO - 09/01/2022	Marguerite LEROY veuve LESNIEWSKI - 15/03/2022
Amato BENEDETTI - 14/01/2022	

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

LA CHARGE DE L'HÉRITAGE



Au début d'un mandat, une nouvelle équipe municipale se voit contrainte de reprendre la charge, parfois malgré elle, des projets déjà engagés par ses prédécesseurs. Certains dossiers difficiles du passif étaient connus de tous. Mais...certains mauvais choix ne produisent leurs conséquences que des années plus tard.

À Guénange, assumer le poids de l'héritage s'est traduit par la nécessité de prendre à bras le corps les chantiers, dès notre prise de responsabilités.

- La réhabilitation de l'ancien lycée Cressot en groupe scolaire et périscolaire :

Après avoir envisagé un temps d'interrompre ce projet impactant, nous avons conclu que l'arrêter se serait avéré plus coûteux que de l'assumer. Nous avons immédiatement compris que nous devons revoir la copie de ce «cadeau empoisonné» pour ne pas mettre en péril l'équilibre financier de la commune. Nous avons par conséquent retroussé nos manches et agit en conscience pour optimiser au maximum ce très lourd investissement de plus de 5 millions d'euros, mais surtout, garantir l'utilité et la pertinence du rendu final pour que ce nouvel établissement corresponde aux besoins actuels et futurs de nos écoliers.

Les manquements se révélant au fil de l'avancement des travaux, nous avons agi pour rajouter une clôture, un parking, des sanitaires adaptés à la taille des enfants (!), pour procéder à la reprise des eaux pluviales ou encore à la réfection du trottoir rue Mozart, pour équiper la cour de la maternelle... Il nous a fallu compenser tous ces oublis qui s'élèvent à plus de 170 000 €. **Nous devons assumer !**

- Le centre équestre municipal :

Il a été construit en 2009 sur le flan du hameau de Guélanges. Après avoir mandaté des études de sol, l'ancienne équipe a fait, en connaissance de cause, des choix techniques qu'on ne s'explique pas. Fin janvier 2022, nous avons constaté l'affaissement de la butte supportant la carrière mais également des fissures notables le long de celle-ci. Nous avons immédiatement pris des mesures conser-

vatoires et procédé à la mise en sécurité de la zone dédiée à la pratique de l'équitation. Nous avons parallèlement sollicité plusieurs experts pour évaluer la situation et définir les solutions à apporter afin de garantir la continuité de la pratique sportive en toute sécurité.

Ce sont des défauts structurels que nous ne pouvions connaître mais que **nous devons assumer !**

- La maison de retraite :

Un matin de 2021, un résident n'a pas d'eau chaude et le problème remonte à nos services... Qui pouvait penser que cet incident déclenche une mise en lumière d'une situation insoupçonnée ? Afin de trouver une solution durable à ce problème, nous avons mandaté un bureau d'études spécialisé.

Quelle n'a pas été notre surprise d'apprendre que les travaux de bouclage d'eau chaude sanitaire n'avaient pas été faits ! Pourtant demandé par une circulaire ministérielle de 2005, ces travaux n'ont jamais été programmés par nos prédécesseurs ! Devant la nécessité de cet investissement, nous avons cherché à connaître le montant de la provision dédiée (l'argent mis de côté pour cette opération) et ainsi estimer l'impact budgétaire pour la commune.

En 10 ans d'exploitation de la maison de retraite par Theras Santé, plus de 160 000 € auraient dû être disponibles pour des travaux de cette ampleur, d'autant plus que depuis 2019 l'emprunt contracté pour la construction est remboursé.

Il n'en est rien, ce sont donc plus de 250 000 € d'imprévus que nous devons injecter dans ces travaux. **Là encore, nous devons assumer !**

Fort heureusement, notre mandat ne se limite pas à assumer le passé. Grâce à vous qui nous faites confiance pour mener notre action, la ville de Guénange commence à prendre la place qu'elle mérite sur le territoire. Nous en prenons pour preuve l'attention portée par chacun des niveaux à notre égard, de la Communauté de Communes aux représentants de l'État, en passant par les instances départementales et régionales. Notre détermination, conjuguée à cela, nous permet de faire avancer le projet pour lequel vous nous avez élus.

Parce chacun aspire à bien grandir, à bien vivre, à vieillir à Guénange, ensemble et dans de bonnes conditions... la majorité agit !

Vos élus « Osez Guénange avec Pierre Tacconi »

Guénangeoises, Guénangeois,

Si le printemps nous a menés vers la fin espérée de la crise COVID, que nous souhaitons définitive, de nouveaux événements à l'Est de l'Europe vont de nouveau perturber l'économie mondiale et par conséquent celle de nos concitoyens.

Lors du conseil municipal de février nous avons constaté que les finances communales ont peu pâti des effets de la crise COVID et que les excédents reportés au fil des mandats précédents permettent des marges de manœuvres, encore faut-il les utiliser à bon escient.

Cependant il est certain que le conflit Russo-ukrainien aura un impact sur les charges de la commune, notamment les dépenses d'énergie, des arbitrages douloureux seront pris, peut-être une hausse de la taxe sur le foncier bâti ?

DE ce fait, nous regrettons une fois de plus l'absence de commission municipale des finances où TOUS les élus pourraient apporter leurs contributions à la gestion du budget communal.

L'endettement diminue et plus du tiers de la dette communale est couvert par des loyers. Guénange retrouve une capacité de financement : Pour un périscolaire à Sainte-Scholastique ? Une nouvelle chambre mortuaire digne de ce nom ? Ou un autre équipement structurant pour la Ville ?

Malheureusement NON, nous aurons LE projet phare du mandat : une place de l'Hôtel de Ville qui viendra en complément des 2 autres places existantes sur la commune qui sont, comme chacun sait, plus que surbookées.



À l'automne les élèves de Saint-Mathieu prendront leurs marques dans la nouvelle école près de l'orée du bois. Chantier lancé par l'équipe précédente sur la friche du lycée laissée par le Conseil Régional. Un exercice toujours plus complexe que de partir d'une feuille blanche, une requalification a toujours son lot de surprises que les élus ont à gérer. Dans la continuité de la vie municipale, les grands projets structurants deviennent réalité quelque soit l'équipe aux manettes de la Ville.

Comme vous le voyez, madame, monsieur vos élus de « Unis, Vivons Guénange », loin de tous débats partisans sont soucieux de l'avenir de Guénange et essaient d'être force de proposition dans ce sens.

N'oublions pas les mots de Victor Hugo

« L'avenir est une porte, le passé en est la clé »

Vos élus de « Unis, Vivons Guénange »

Retrouvez nous sur **f** : Unis, Vivons Guénange

Nous souhaitons également rappeler la triste disparition de Gérard AUBURTIN, ancien adjoint aux sports. Difficile d'évoquer, sans en oublier, tout ce qu'a entrepris Gérard pour Guénange.

Le Club de Prévention, aujourd'hui « APSIS-Émergence » dont il est à l'origine. Les mini-jeux olympiques auxquels ont participé des centaines d'écoliers et avec Gérard les sportifs ont toujours eu une oreille attentive.

Le Téléthon c'est lui, avec en point d'orgue la télévision et la construction de Handi Relais.

Enfin pour les aînés, sous son impulsion, la construction de l'unité Alzheimer et le maintien à domicile avec la création de Soliséniior.

Le Conseil municipal a d'ailleurs salué sa mémoire avec une minute de silence lors du conseil municipal de février.

Les ateliers DURABLES

les 3^{èmes} mercredis du mois

SORTIE EN FORÊT



18 MAI

De 15h00 à 17h00

Faisons connaissance ensemble avec la forêt, sous les conseils d'une sophrologue pour apprendre à relâcher les tensions, les soucis et le trop plein émotionnel.

La sortie sera suivie d'une petite collation au centre social

DÉPART DU PARKING DU COLLÈGE - 15H00

GRATUIT - Inscription auprès de Madame Turin au 03 82 59 66 88

Ateliers à venir

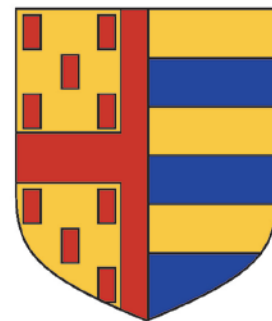
15 JUIN
CONSEILS ET ASTUCES
AU JARDIN

28 SEPTEMBRE
ATELIER
LACTOFERMENTATION

19 OCTOBRE
ATELIER KÉFIR DE LAIT
ET FROMAGE

16 NOVEMBRE
ATELIER EMBALLAGE DE
CADEAUX - ZÉRO DÉCHET

17 NOVEMBRE
REPAIR CAFÉ
Pour réparer soi-même



VILLE DE GUÉNANGE

**FORUM DE
L'EMPLOI**

SALLE PABLO NERUDA - GUÉNANGE
2 JUIN - 13H30 / 17H30

IDÉAL POUR TROUVER VOTRE JOB D'ÉTÉ,
ET PLUS ENCORE !

ENTRÉE LIBRE

